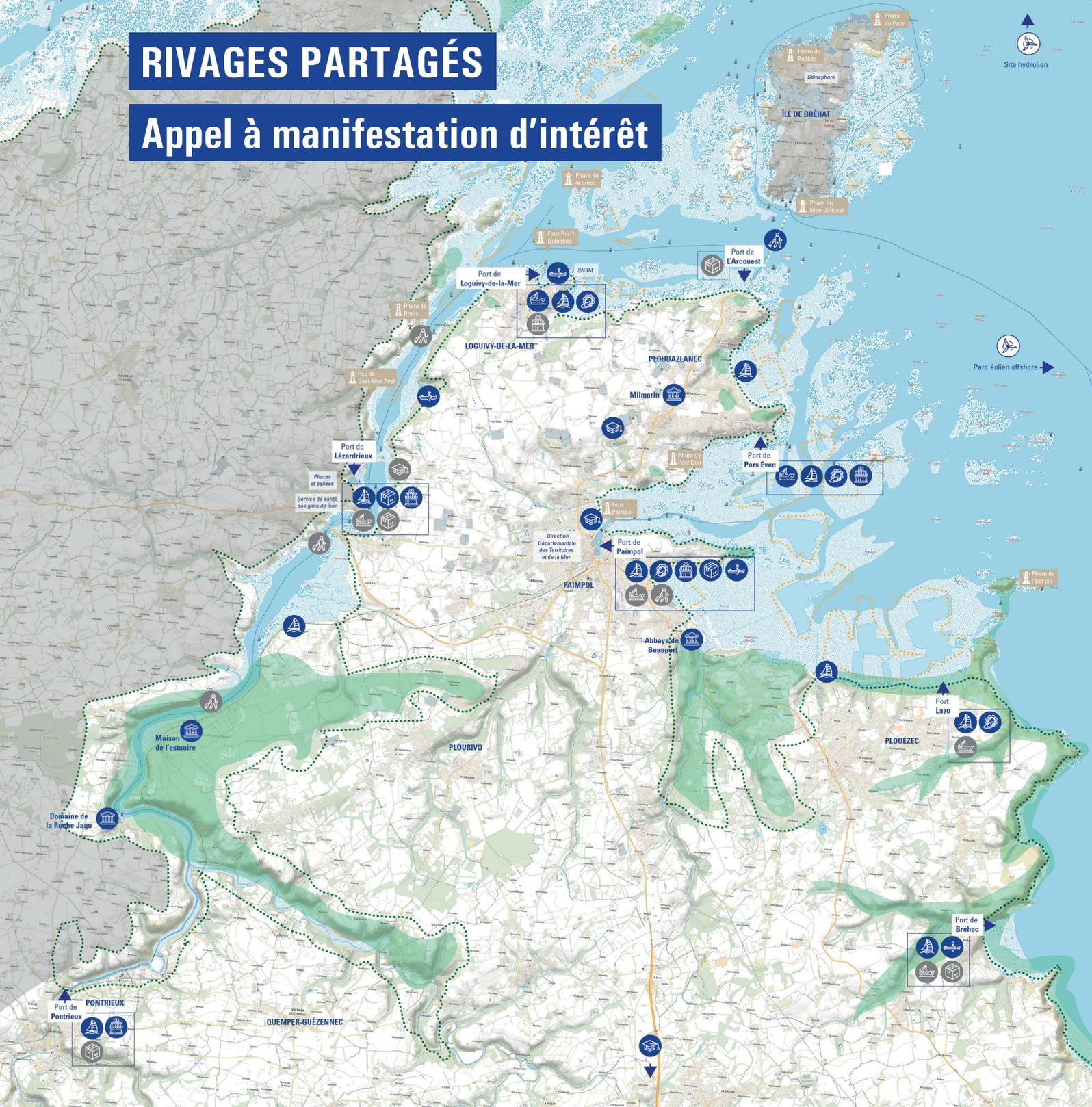


RIVAGES PARTAGÉS

Appel à manifestation d'intérêt



6 projets d'Éducation Artistique et Culturelle
janvier - juin 2025

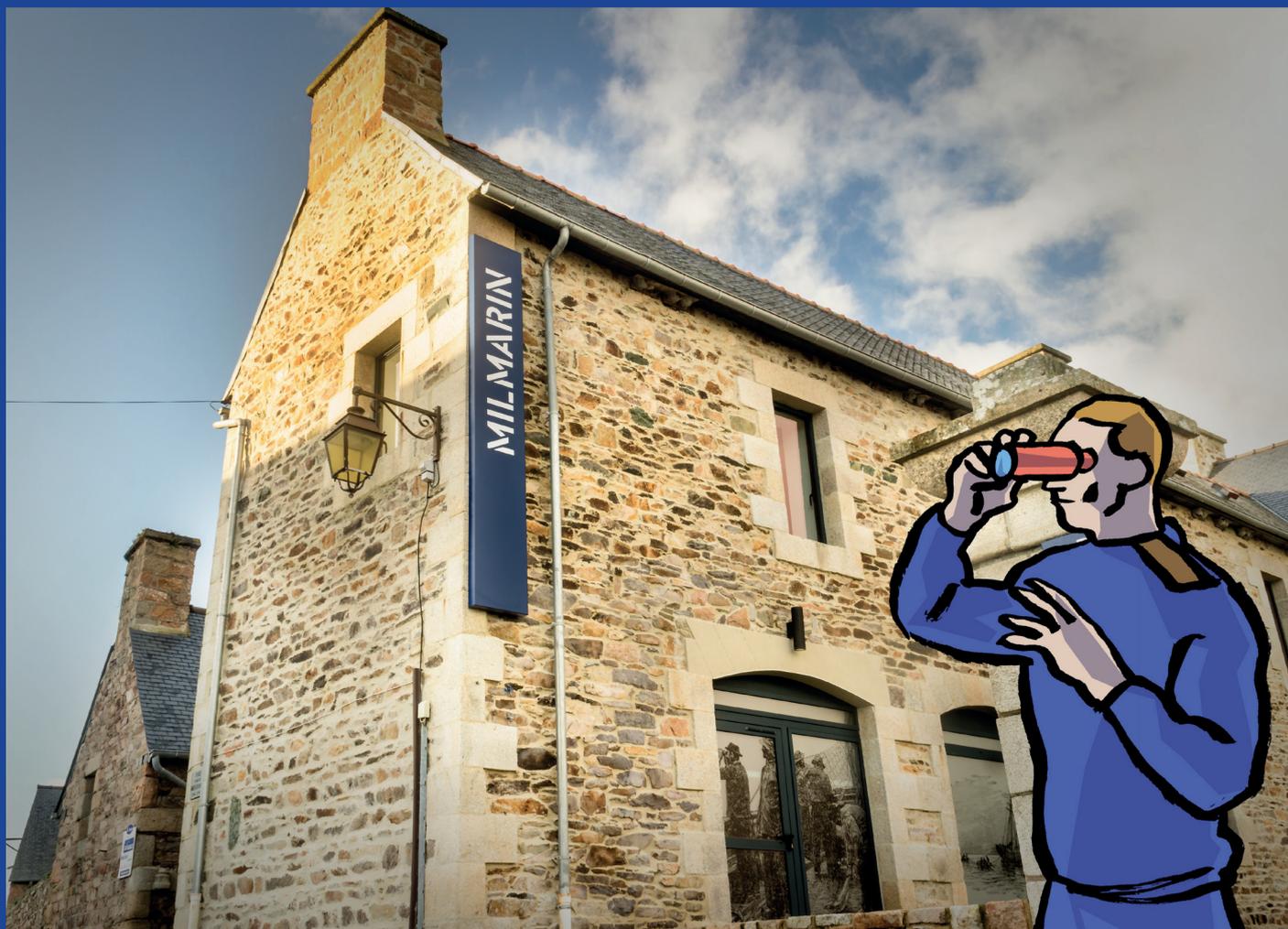


Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

Milmarin, centre de découverte maritime
16 rue de la Résistance 22620 Ploubazlanec
02 96 55 49 34 - milmarin@guingamp-paimpol.bzh
www.milmarin.bzh

SOMMAIRE

1. Contexte.....	2
2. Objectifs du projet et calendrier.....	4
3. Publics visés.....	4
4. Thématiques et exemples de formes.....	5
5. Pré-requis techniques des productions.....	7
6. Critères de sélection.....	7
7. Budget.....	8
8. Calendrier des candidatures.....	9
9. Pièces à fournir	9
10. Annexes.....	9



1. CONTEXTE

Milmarin, centre de découverte maritime porté par Guingamp-Paimpol Agglomération, situé à Ploubazlanec, a ouvert en juillet 2024 une exposition temporaire de deux ans intitulée « **Rivages partagés** ». Conçue en collaboration étroite avec les professionnels de la mer et du fleuve, elle présente l'histoire et l'actualité des activités maritimes du territoire. La pêche, le commerce et les cultures marines sont ainsi évoqués dans un parcours interactif qui navigue du passé au présent. On trouve au sein de l'exposition des témoignages audiovisuels, des archives, des œuvres d'art originales, des objets historiques et actuels permettant de mieux comprendre les activités locales.

Le discours scientifique présente les spécificités du territoire **du Trieux à la baie de Paimpol**, dont six communes, principalement concernées sont partenaires de l'exposition : Pontrioux, Quemper-Guézennec, Plourivo, Ploubazlanec, Paimpol et Plouézec. L'importance économique de la pêche à la morue, son destin tragique (environ 2000 disparus en mer) et littéraire (le livre « Pêcheur d'Islande » de Pierre Loti) ont centré les regards sur cette forme de pêche. A la même période, puis au retour de la dernière goélette en 1935, de nombreuses autres activités ont pourtant occupé les habitants de ce territoire tourné vers la mer. La pêche le long des côtes, l'ostréiculture, le commerce sur le Trieux et dans les ports, puis la plaisance et le transport de passagers ont ainsi rythmé le pays. Aujourd'hui, la baie est un lieu d'expérimentation pour les Énergies Marines Renouvelables et les technologies de demain. Au fil de l'Histoire, les marins font preuve d'une remarquable capacité d'adaptation aux évolutions de leur environnement, renouvellent leurs pratiques et questionnent leurs métiers, qui sont mis en lumière dans l'exposition. Celle-ci associe plus d'une soixantaine de professionnels, pêcheurs, ostréiculteurs, services de l'Etat, sauveteurs en mer, agents du Conservatoire du littoral, entreprises maritimes, artisans des chantiers navals, centres de recherche, ...



En parallèle, Guingamp-Paimpol Agglomération écrit sa politique culturelle, candidate au label 100% EAC et souhaite mettre en avant les projets d'Éducation Artistique et Culturelle existants et à venir sur son territoire.

La question des liens entre la côte et les communes rétro-littorales est également centrale dans le projet de territoire de l'Agglomération, de l'armor à l'argoaat. L'approche maritime, notamment à travers l'exemple du fleuve du Trieux, met en lumière l'interdépendance entre les économies maritimes et rurales. Il prend d'ailleurs sa source à Kerpert au sud de l'Agglomération.

A ceci s'ajoutent de multiples sujets de réflexion qui touchent notre territoire : la promotion des mobilités douces, la régulation des flux touristiques en direction de l'île de Bréhat, l'accompagnement des professionnels de la mer au développement de leur activité, la valorisation des produits de la mer au sein de labels, la prévention des conflits d'usages dans les ports...



2. OBJECTIFS DU PROJET ET CALENDRIER

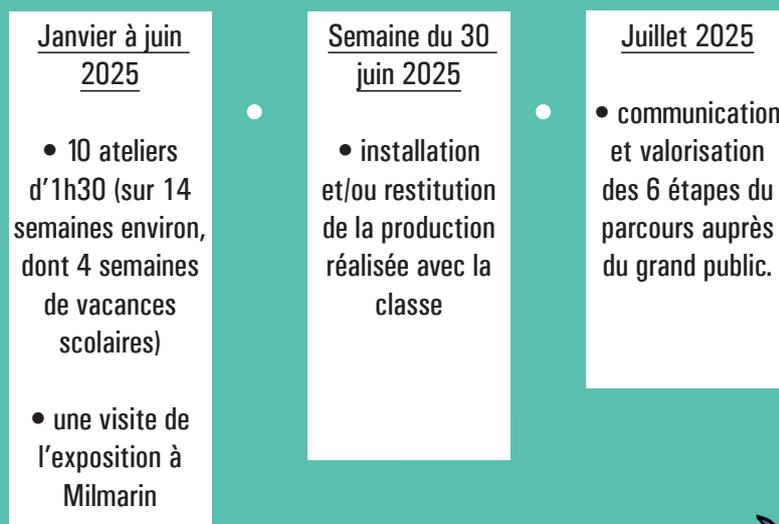
De janvier à juin 2025, 6 projets d'Éducation Artistique et Culturelle seront menés avec des établissements scolaires des 6 communes partenaires de l'exposition : Pontrieux, Quemper-Guézennec, Plourivo, Ploubazlanec, Paimpol et Plouézec.

Cela a pour but de :

- diffuser les connaissances produites dans l'exposition, et en produire de nouvelles en lien avec l'histoire et l'actualité de chacune des communes,
- favoriser l'appropriation de ces thématiques par les jeunes habitants et en faire des acteurs de la mémoire locale,
- promouvoir les métiers de la mer et la filière économique maritime locale, notamment auprès des jeunes filles,
- susciter la réflexion sur les enjeux littoraux contemporains tels que les Énergies Marines Renouvelables, les conflits d'usages et la protection de la biodiversité,
- faire se rencontrer les artistes, les professionnels de la mer et les jeunes,
- créer un parcours ludique sur les 6 communes permettant de renforcer leur récit commun et susciter l'intérêt des habitants.

Concernant ce dernier point, **chaque projet devra donc faire l'objet d'une production « physique » installée sur le territoire**, si possible sur l'espace public et accessible en permanence. Dans le cas de productions numériques, une signalétique d'accès au dispositif sera installée (QR code, panneau, totem...). Pour des raisons écologiques, une attention particulière sera toutefois portée aux dispositifs « low tech » et intégrant des matériaux durables.

Le calendrier du projet est le suivant, à ajuster avec les enseignants :



3. PUBLICS VISÉS

Pour les communes de Pontrieux, Quemper-Guézennec, Plourivo, Ploubazlanec et Plouézec, les écoles élémentaires seront mobilisées, dont une classe bilingue breton à Plouézec.

Pour la commune de Paimpol, une classe du lycée maritime Pierre Loti sera mobilisée.

Des liens pourront être imaginés entre les écoliers et les lycéens.

Les dispositifs installés s'adresseront à tous les publics, habitants comme visiteurs de passage.

4. THÉMATIQUES ET EXEMPLES DE FORMES

Au regard des objectifs présentés ci-dessus, la forme est laissée libre à l'artiste, à l'exclusion du spectacle vivant qui ne pourrait s'installer durablement sur le territoire. Le carnet d'inspiration en annexe présente des dispositifs intéressants.

La forme proposée doit pouvoir permettre aux élèves d'être acteurs du projet, tant pendant l'année lors des recherches que lors de la fabrication éventuelle.

Les projets permettant d'inclure des professionnels du secteur maritime, afin de faire découvrir leur métier aux élèves, sont également encouragés. Milmarin dispose d'une base de données de contacts.

Les thématiques retenues pour chaque commune, permettant d'approfondir le contenu de l'exposition à Milmarin sont :

Commune	Thématiques	Exemples de forme	Partenaires suggérés
Pontrieux	Le passé industriel de la ville autour de son port, de l'industrie du lin et des caboteurs. Aujourd'hui il ne reste plus que quelques bâtiments qui accueilleraient des centaines d'ouvriers, on est loin d'imaginer l'activité de l'un des plus grands ports de commerce des Côtes d'Armor au 19ème siècle.		
Quemper-Guézennec Classe CE2-CM1	Plusieurs sujets en lien avec l'histoire du Trieux (pêche au saumon au carrelot, navires de commerce, acheminement de sable du large par bateau), mais également la présence d'un acteur économique de pointe sur l'étude et l'utilisation industrielle des algues notamment dans la cosmétique. Il s'agit d'un site industriel qui n'est pas adapté à la présence d'enfants mais selon la disponibilité du partenaire il serait peut-être possible de rencontrer des salariés et visiter une partie du site.	Le site de Goas Vilinic en bordure de Trieux fait l'objet d'un projet de valorisation mené par la commune.	- SEPPIC - groupe Air Liquide - CEVA
Plourivo Classe CE1 Classe CM1 (projet commun)	Les bacs qui permettaient de traverser le Trieux, dont le dernier a cessé de fonctionner en 1957. Il en existait 3, mais cette histoire reste peu connue et nous n'avons jamais pu trouver d'images ou de témoignages de personnes ayant vu ces bacs. Cela permet d'interroger les thématiques du transport, des ponts, du développement de la route.	Fabriquer un bac pour traverser le Trieux sur une journée, puis l'exposer sur la rive en racontant son histoire. Un vrai bac serait particulièrement apprécié mais pose des questions quant à l'embarquement et le débarquement sur les rives non aménagées et protégées, ainsi que la sécurité et la circulation de plaisance sur le fleuve. Cela peut être un bac symbolique, un bac imaginaire, un bac poétique...	- Chantier naval Goulven Simon - Maison de l'estuaire

<p>Ploubazlanec</p>	<p>Ploubazlanec abrite deux ports dynamiques, Loguivy-de-la-Mer et Pors Even, spécialisés dans la pêche et l'ostréiculture. La commune, reconnue pour son attractivité littorale, peut parfois devenir le théâtre de conflits d'usages, où professionnels de la mer, structures de protection de l'environnement, touristes et habitants se disputent les espaces. Les Énergies Marines Renouvelables occupent également une place importante avec la présence d'un site hydrolien et la vue sur un parc éolien.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Pêcheurs - Ostréiculteurs - Vivier de Loguivy-de-la-Mer
<p>Paimpol</p> <p>Classe lycée maritime*</p>	<p>Paimpol dispose d'un écosystème dynamique d'entreprises maritimes permettant d'entretenir et faire construire son bateau à un seul et même endroit, d'où l'attrait de son port de plaisance. Il existe également un chantier naval unique en France qui construit des navires dépollueurs. Mais ces entreprises et notamment la zone de Kerpallud, pourtant traversée par le sentier de randonnée GR34 sont méconnues des habitants et des visiteurs. Le lycée maritime est situé à proximité. Cette zone d'activités représente également une économie qui a su rebondir et se réinventer après l'arrêt de la pêche à la morue en 1935.</p>		<p>Entreprises implantées à Kerpallud : Docks & mer, Efinor, Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor...</p>
<p>Plouézec</p> <p>Classe bilingue CP au CM2</p> <p>La classe sera disponible pour les ateliers tous les matins ou le lundi après-midi.</p>	<p>Initiation à la lecture de paysage et de cartes : comment le paysage de Plouézec a évolué ? Peut-on suivre son évolution sur les cartes postales et photos anciennes et les lieux aujourd'hui ? Le port de Pors Lazo a connu une activité de petite pêche et est aujourd'hui principalement occupé par les ostréiculteurs. A-t-on des témoignages de personnes qui ont vécu à cet endroit dans le passé, et aujourd'hui ? Qu'est-ce que la toponymie des lieux en français et en breton apporte sur leurs usages ?</p>	<p>Travailler avec un artiste bretonnant serait apprécié, mais ce n'est pas réhabilitaire.</p>	

*Il est à noter que le lycée maritime de Paimpol dispose d'ateliers pouvant permettre le travail de certains matériaux.



5. PRÉ-REQUIS TECHNIQUES DES PRODUCTIONS

Dans la mesure du possible, la production sera installée sur l'espace public afin d'être accessible au plus grand nombre, à tout moment et gratuitement. Il est particulièrement important que les productions s'intègrent dans leur environnement et que le choix de l'emplacement ait une résonance avec le sujet. L'Agglomération et les communes pourront apporter leur concours en ce qui concerne les zones protégées ou à éviter. Elles seront associées à la validation finale de l'emplacement.

L'installation doit être réalisée avec des matériaux permettant une **exposition de long terme** (entre 5 et 10 ans), solides, résistants aux intempéries et aux actes de malveillance. Elle ne disposera pas de système de surveillance, ni de branchements aux réseaux d'eau et d'électricité (sauf emplacement prévu à cet usage).

L'artiste s'engage à réaliser et installer un dispositif ne présentant pas de risque de sécurité pour le public. A ce jour il n'est pas prévu d'aide technique extérieure lors de l'installation.

Un contrat de cession de droits en faveur de l'Agglomération sera réalisé à l'issue du projet, stipulant que l'Agglomération dispose de la jouissance du dispositif sans limitation de temps, dans le respect de la présentation du crédit de l'artiste et de son droit moral.

L'artiste s'engage à assurer la maintenance du dispositif jusqu'en avril 2026 : remplacer les composantes à ses frais dans le cas d'un dysfonctionnement relatif à la nature du dispositif, ou fournir à l'Agglomération un dossier technique lui permettant de procéder aux réparations dans le cas d'un dommage causé par un tiers.

6. CRITÈRES DE SÉLECTION

Cet appel à projets est ouvert aux artistes, collectif d'artistes, associations culturelles ainsi qu'aux écoles d'art, de design, d'architecture ou de paysage.

Chaque artiste travaillera avec 2 classes et couvrira une thématique par classe. Les candidatures doivent porter sur 2 projets. Ainsi 3 artistes ou collectifs d'artistes seront sélectionnés pour mener le projet. Pour choisir les thématiques, veuillez vous référer au tableau précédent.

Les 2 projets menés par un même intervenant devront varier sur le fond et la forme.

Aucun critère géographique n'est imposé, mais les offres doivent inclure les frais de déplacement. Les candidats devront être autonomes pour se rendre dans les différents lieux de réalisation du projet (écoles, professionnels, lieux d'implantation, etc.).

Lien direct avec l'exposition Rivages partagés et la commune, son histoire et son actualité, ainsi que les programmes scolaires.

Intégration de l'installation dans le paysage et l'espace public.

Sélection de manière à constituer un circuit artistique varié et avec 6 productions complémentaires.

Originalité de la proposition dans sa forme, dans son approche sensible des thématiques, ou dans la méthode d'implication de la classe.

Participation active des enfants, de la conception du projet à la fabrication du support.

Faisabilité technique et respect du budget alloué.



7. BUDGET

Il est prévu pour l'ensemble de la démarche, soit les 6 projets EAC :

- **18 900 euros TTC pour l'embauche des artistes et leurs défraiements** permettant d'animer dans chaque commune 10 ateliers d'1h30 et 2 séances de préparation d'1h30
- **18 000 euros TTC pour la fabrication des différentes productions**

Ces deux budgets relèvent d'enveloppes différentes et ne peuvent être fongibles.

En revanche, pour les projets menés dans 2 classes différentes par un même artiste, chacune des deux enveloppes peut s'équilibrer entre les deux projets.

Pour la partie fabrication, dans le cas d'un projet proposé supérieur au budget envisagé, l'Agglomération se réserve le droit d'examiner avec l'artiste les sources de financement extérieur possibles (mécénat, mise à disposition de matériel par des entreprises maritimes du secteur, etc).

L'Agglomération peut prendre en charge l'achat de petit matériel pour les ateliers (type papeterie par exemple) dans la limite de 100 euros TTC par projet.

L'Agglomération prend par ailleurs en charge un déplacement par classe à Milmarin pour visiter l'exposition.

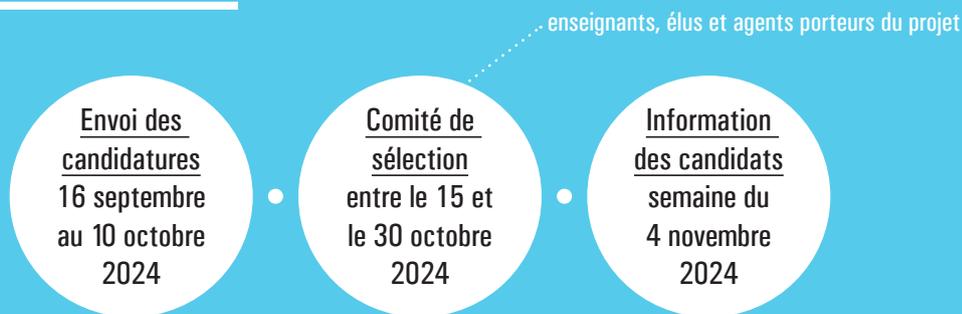
Le projet a reçu un avis favorable de la Commission Mer et Littoral pour une prise en charge partielle du projet par le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture.



© Emmanuel Berthier



8. CALENDRIER DES CANDIDATURES



Une **lettre de mission** sera rédigée pour chacun des artistes, précisant les attendus et le calendrier de rémunération (50% au début du projet en janvier 2025 et 50% à la livraison finale début juillet 2025).

En cas de désistement du candidat au cours du projet, il s'engage à rembourser la partie de sa rémunération trop-perçue, l'Agglomération prendra en charge uniquement les ateliers réalisés.

9. PIÈCES À FOURNIR

Candidature à transmettre jusqu'au 10 octobre, à l'adresse mail suivante : milmarin@guingamp-paimpol.bzh

La candidature devra comporter :

- une présentation de l'équipe artistique et de ses réalisations : un dossier d'artiste présentant son parcours, sa démarche, des visuels mettant en avant les projets qu'il a déjà réalisés.
- une note d'intention indiquant les 2 communes choisies, la motivation au regard du projet proposé et des premières pistes pour les 2 réalisations.
- tout élément complémentaire permettant de préciser le projet artistique dans le cadre du présent appel à manifestation d'intérêt.
- un devis détaillé à l'ordre de Guingamp-Paimpol Agglomération - Milmarin, précisant le coût artistique (animation des ateliers, déplacements, préparation, cession de droits) et le coût technique de production de l'oeuvre (matériaux et fabrication ou prestation intellectuelle type montage audiovisuel, graphisme ; transport et manutention éventuels).

Les candidats devront impérativement :

- disposer d'une assurance responsabilité civile,
- justifier d'un régime de sécurité sociale,
- disposer d'un numéro de SIRET,
- être en règle avec les services fiscaux et sociaux.



10. ANNEXES

Dossier de présentation du projet Rivages partagés.

Carnet d'inspiration pour les dispositifs.

Le dossier documentaire Rivages partagés est disponible sur demande par mail à milmarin@guingamp-paimpol.bzh



MILMARIN

CENTRE
DE DÉCOUVERTE
MARITIME

PLOUBAZLANEC (22)



02 96 55 49 34 | milmarin.bzh

Un équipement de

**Guingamp
Paimpol**
AGGLOMÉRATION